

POSTULAT : Aire d'accueil pour les « gens du voyage », une solution privée conforme aux lois du marché ?

Le feuillet de la recherche d'une nouvelle aire d'accueil officielle dans le Jura pour les nomades appelés « gens du voyage » s'enlise. Après la fermeture de l'aire de Bassecourt, les nombreuses et conflictuelles utilisations forcées et finalement imposées dans un compromis insatisfaisant, après le refus de la population de Bure de se voir forcer la main, la balle reviendra à Delémont. C'est presque inévitable. Dans une situation financière pas rose, avec une fiscalité lourde, la population rechigne à des dépenses dont la justification n'est pas impérative ou équitable. Une solution « privée » a-t-elle déjà été envisagée par le Conseil Communal. Par exemple un camping privé d'une cinquantaine de places, proche de l'autoroute, sécurisé, doté d'un système performant de réservations et de planification d'occupation et dont le prix de location couvrirait les frais générés et rapporterait des ressources financières bienvenues. La loi de l'offre et de la demande ne pourrait-elle pas permettre de trouver une issue équitable à cette situation jusqu'à aujourd'hui source de conflits et d'incompréhension ?

Pour l'UDC Delémont

Dominique Baettig

